

Notes à l'attention du Conseil des maires Mise en contexte - Accès Entreprise Québec

Le MINISTRE de l'Économie et de l'Innovation et la MINISTRE DÉLÉGUÉE au Développement économique régional ont annoncé la **création du réseau Accès entreprise Québec** le 10 novembre 2020.

L'objectif de ce réseau est d'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, **comparables d'une région à l'autre** dans le respect des spécificités régionales.

Le réseau Accès entreprise Québec sera la porte d'entrée des entreprises vers ces services. Dans le cadre de la mise sur pied de ce nouveau réseau, la **MRC de Vaudreuil-Soulanges versera à DEV un financement de 900 000 \$** correspondant au montant nécessaire pour l'embauche d'au moins deux (2) ressources à temps plein pour une période de 5 ans. Une **résolution** à cet effet **a été adoptée au Conseil des maires en mars 2021**.

Selon l'entente entre la MRC et le MEI, les ressources humaines embauchées doivent être de niveau professionnel. Il s'agit de **ressources additionnelles à l'équipe en place**, qui s'ajoutent donc aux postes existants. Ces ressources humaines ne doivent pas venir pourvoir des postes vacants, remplacer un congé par exemple ou servir à réduire le nombre de postes au sein de l'organisme.

Le Conseil d'administration de DEV a autorisé l'embauche de trois ressources en 2021. Soit, **madame Lyne Demers, ing., conseillère en innovation - secteur industriel, madame Aurélie Arsenault Melançon, conseillère, service aux entreprises - commerce de détail et madame Stéphanie Lacroix, gestionnaire de communautés et chargée de projet - achat local** dans le cadre de cette entente.

Pour accéder au financement annuel prévu, **DEV doit fournir une mise à jour annuelle du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) qui doit être approuvée par son CA et acheminé au Conseil des maires pour approbation finale**. Ce dernier doit être accompagné de différents documents, dont les états financiers de la MRC.

Vous trouverez donc ci-joint la mise à jour annuelle du PIAR pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Prenez note qu'il ne s'agit pas des objectifs et axes d'interventions pour l'ensemble des activités et mandats de DEV, mais bien pour les trois ressources financées par l'entremise de cette entente.

J. Brunet
12 juin 2023

RAPPEL DES OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION

Enjeux de développement économique à travailler par Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV)	Objectifs - Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Axes d'intervention - Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu
<p>Développer une plus grande proximité avec les entreprises existantes du territoire.</p> <p>Assurer le rôle de mandataire et de leader en développement économique régional sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.</p> <p>Connaître la satisfaction des entreprises envers ses services.</p>	<p>1- Améliorer les services offerts aux entreprises.</p> <p>2- Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.</p> <p>3- Développer une offre de services qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.</p>	<p>1- Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.</p> <p>2- Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).</p> <p>3- Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire de la MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.</p> <p>4- Collaborer étroitement avec IQ pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.</p> <p>5- Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds locaux dédiés.</p> <p>6- Dynamiser l'économie locale par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.</p>

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2023-2024

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Assumer le rôle de mandataire et de leader en développement économique sur le territoire.	2	1-2-4-5	Inciter les entreprises de la MRC à entamer une démarche de diagnostic et stimuler la transformation numérique. (COMMERCE DE DÉTAIL)	Proposer des outils de financement adéquats. (Internes ou par le biais de partenaires) Collaborer à des projets visant la bonification de l'expérience du virage numérique.	31 mars 2024	5 collaborations à des évaluations de maturité numérique. 10 référencement et/ou financement.	50 % du temps de la conseillère au service aux entreprises, commerce de détail.
			Augmenter le nombre d'entreprises qui déploie un projet d'innovation 4.0 et d'amélioration de productivité. (INDUSTRIEL)	Collaborer avec IQ (service d'accompagnement) pour des suivis. Accompagner des entreprises dans leur plan d'implantation de virage numérique. Référer les entreprises vers des services d'accompagnements spécialisés (<i>Digifab</i>).	31 mars 2024	5 entreprises ayant adhéré à une démarche avec un partenaire (<i>CCTT, Inno-centre, IQ-CRIQ, CRNR etc.</i>). 5 financements à partir des fonds locaux et/ou programmes internes spécifiques.	70 % du temps de la conseillère en innovation, secteur industriel.
		6	Augmenter la présence terrain des professionnels au sein des entreprises. Faire la promotion des services en développement économique.	Réaliser des visites d'entreprises sur tout le territoire. Contacter directement les entreprises du territoire.	31 mars 2024	50 entreprises suivies et/ou visitées au niveau industriel et commercial.	30 % du temps de chaque ressource.
		3	Déployer des activités de formations dans les commerces de détail.	Coordination du programme de formation en entreprises sur le marchandisage, médias sociaux et service à la clientèle pour améliorer l'expérience client en boutique	31 mars 2024	60 formations de spécialistes.	15 % commerce de détail.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
	1	1-6	Révision des outils d'accompagnement pour répondre aux besoins du marché.	Bonifier et mettre à jour les guides pour les entrepreneurs.	31 mars 2024	Mise à jour de la boîte à outils des entrepreneurs.	5 % commerce de détail.
Connaître la satisfaction des entreprises envers ses services.	3	2-3-4	S'assurer de répondre aux besoins du marché.	Réaliser un sondage annuel.	31 mars 2024	50 entreprises ciblées pour l'ensemble de l'organisation.	Temps non affecté aux ressources additionnelles.
			Développer et maximiser le réseau de contacts en développement économique.	Assurer une présence active et participation des ressources aux activités de l'écosystème entrepreneurial.	31 mars 2024	5 activités par conseiller.	5 % du temps de chaque ressource.
Établir une proximité avec les entreprises existantes du territoire.	3	3-6	Mettre en valeur les entreprises du territoire auprès d'une clientèle ciblée.	Initier des concours thématiques pour grand public. Partager les offres des entreprises pour augmenter leur visibilité auprès des consommateurs.	31 mars 2024	1 concours par saison Fréquence de partage ciblée : 5 publications par semaine sur la page d'achat local Vaudreuil-Soulanges.	60 % du temps de la ressource gestionnaire de communauté.
			Favoriser l'adhésion des commerçants locaux aux différentes actions d'achat local. Conscientiser les municipalités à l'importance de l'achat local.	Promouvoir et développer des outils de promotion cohérents et clé en main à l'image de la marque régionale.		Maintenir un taux d'ouverture de 40 % et plus de l'infolettre des commerçants favorisant l'accès à la boîte à outils et aux initiatives. 5 % des municipalités qui utilisent des outils de communication personnalisés.	40 % du temps de la ressource gestionnaire de communauté.